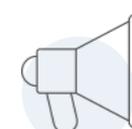


# Comment définir & formaliser les partenariats d'une CPTS?



## Initier une réflexion commune avec le futur partenaire

Identifier les besoins des professionnels de santé de la CPTS et de la population pour établir les axes stratégiques d'un partenariat

## Mettre en place une convention de partenariat

### Conseils:



- Privilégier une convention cadre large, peu détaillée et peu engageante pour la CPTS. Les modalités pratiques (protocoles etc) pourront être précisées ultérieurement.
- En cas de déséquilibre manifeste ou de doute, ne pas hésiter à différer la signature et se faire accompagner.

## S'accorder sur une évaluation commune et une revue de contrat régulière

Une évolution annuelle du partenariat est à prévoir. Des modifications contractuelles pourront être proposées.

## Définir d'un commun accord la communication autour du partenariat

Circuit de validation d'un document de communication, présence des logos...

## Sous quel délai ?

La réflexion commune avec les potentiels partenaires pourra être initiée dès la finalisation des groupes de travail.

En fonction du niveau de maturité, les conventions partenariales pourront être formalisées :

- soit avant le dépôt du projet de santé,
- soit après la signature des ACI, et idéalement durant la première année de fonctionnement.

